

Mobilité

TABLEAU DES AIDES FINANCIÈRES À
L'ACQUISITION D'UN VEHICULE À FAIBLES
ÉMISSIONS



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

HÉRAULT

TABLEAU DES AIDES FINANCIÈRES À LA MOBILITÉ

NOM DE L'AIDE	TYPE D'AIDE	ORGANISME	VÉHICULES CONCERNÉS	PUBLICS VISÉS	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	CUMUL POSSIBLE
AIDE TREMPLIN POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE	Subvention	ADEME	<ul style="list-style-type: none"> Véhicule neuf électrique ou GNV (voiture, fourgon, camion) Transformation d'un véhicule thermique en électrique (retrofit) Vélo électrique Vélo cargo, remorque pour vélo cargo Abris à vélo 	TPE et PME immatriculée sur le territoire du Plan de Protection de l'Atmosphère de Montpellier, à l'exclusion des micro-entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Véhicule neuf Mise au rebut d'un ancien véhicule Crit'air 3, 4, 5 ou NC Fournir un devis, demande avant l'achat Aide de 80% des dépenses éligibles, plafonnée pour chaque véhicule à un montant spécifique Montant de l'aide minimum 5 000 € 	Bonus écologique Prime à la conversion
	Plus d'infos et montants : https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/tremplin-transition-ecologique-pme					
BONUS ECOLOGIQUE	Déduction chez le concessionnaire ou remboursement	Etat	<ul style="list-style-type: none"> Véhicule neuf électrique et hydrogène (voiture inf. à 47 000€, camionnette) 	Toute personne morale justifiant d'un établissement en France	<ul style="list-style-type: none"> Date d'achat après le 01/01/23, demande effectuée dans les 6 mois Véhicule neuf LLD ou LOA pour une durée de 2 ans minimum Ne pas être cédé dans les 6 mois suivant l'achat 	Aide TREMPLIN Prime à la conversion
	Plus d'infos et montants : https://www.economie.gouv.fr/particuliers/bonus-ecologique#					



Votre contact à la CMA

Justine GARCIA

04 67 72 72 04

j.garcia@cma-herault.fr



TABLEAU DES AIDES FINANCIÈRES À LA MOBILITÉ

NOM DE L'AIDE	TYPE D'AIDE	ORGANISME	VÉHICULES CONCERNÉS	PUBLICS VISÉS	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	CUMUL POSSIBLE
PRIME A LA CONVERSION	Déduction chez le concessionnaire ou remboursement	Etat	<ul style="list-style-type: none"> Véhicule neuf électrique ou Crit'air 1 (voiture inf. à 47 000 €, camionnette) neuf ou d'occasion 	Toute personne morale justifiant d'un établissement en France	<ul style="list-style-type: none"> Date d'achat après le 01/01/23, demande effectuée dans les 6 mois Mise au rebut d'un ancien véhicule essence immatriculé avant 2006 ou diesel avant 2011 LLD ou LOA pour une durée de 2 ans minimum Ne pas être cédé dans les 6 mois suivant l'achat 	Bonus écologique Aide Tremplin
	Plus d'infos et simulation : https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/					
BONUS VELO	Déduction chez le vendeur ou remboursement	Etat	<ul style="list-style-type: none"> Vélo cargo, vélo allongé, vélo adapté à une situation de handicap, vélo pliant électrique ou non électrique Remorque électrique pour vélo 	<p>Toute personne morale justifiant d'un établissement en France</p> <p>Majoration de l'aide si entreprise immatriculée dans une ZFE (à condition de mettre un véhicule au rebus)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vélo neuf Date d'achat après le 01/01/23, demande effectuée dans les 6 mois Si VAE, batterie sans plomb Ne pas être cédé dans l'année qui suit l'achat 	Aide TREMPLIN ou Aide de la Métropole de Montpellier ou Eco-chèque Région Occitanie
	Plus d'infos et montants : https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/accueilVehiculesCycles.html					



Votre contact à la CMA

Justine GARCIA
04 67 72 72 04
j.garcia@cma-herault.fr



TABLEAU DES AIDES FINANCIÈRES À LA MOBILITÉ

NOM DE L'AIDE	TYPE D'AIDE	ORGANISME	VÉHICULES CONCERNÉS	PUBLICS VISÉS	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	CUMUL POSSIBLE
SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN VAE	Subvention	Montpellier Méditerranée Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Vélo électrique neuf de type cargo ou triporteur 	Professionnels en activité sur le territoire de la Métropole de Montpellier âgés de plus de 18 ans	<ul style="list-style-type: none"> Fournir un contrat de travail ou un extrait d'immatriculation Une seule aide par bénéficiaire 	Bonus vélo
	Plus d'infos et montants : https://eservices.montpellier3m.fr/aides-aux-entreprises/subvention-pro-velo-a-assistance-electrique-vae-neuf/					
ECO-CHEQUE MOBILITE ARTISAN	Subvention	Région Occitanie	<ul style="list-style-type: none"> Vélo cargo électrique neuf Véhicule utilitaire léger (< 3,5T) électrique ou hybride rechargeable neuf Achat auprès d'un professionnel situé en Région Occitanie	Artisan inscrit au répertoire des métiers et dont le siège de l'entreprise est situé en Région Occitanie	<ul style="list-style-type: none"> Commande après le 01/07/2022, facture après le 01/10/2022 Achat ou LOA/LLD Pas de batterie au plomb pour les vélos Pour les véhicules, mise au rebut d'un véhicule CRITAIR 3, CRITAIR 4, CRITAIR 5 ou non classé Dépôt de la demande dans les 6 mois après l'achat 	Bonus écologique Prime à la conversion
	Plus d'infos et montants : https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-artisan-Achat-ou-location-d-un-vehicule-utilitaire-leger					



Votre contact à la CMA

Justine GARCIA
04 67 72 72 04
j.garcia@cma-herault.fr



TABLEAU DES AIDES FINANCIÈRES À LA MOBILITÉ

NOM DE L'AIDE	TYPE D'AIDE	ORGANISME	VÉHICULES CONCERNÉS	PUBLICS VISÉS	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	CUMUL POSSIBLE
DEDUCTION EXCEPTIONNELLE POIDS LOURDS ENERGIES PROPRES	Avantage fiscal	DDIFP	<ul style="list-style-type: none"> Véhicules affectés à l'activité de l'entreprise Véhicules lourds utilisant comme énergie : gaz naturel, biométhane carburant, carburant ED95, électrique, hydrogène, combinaison de gaz naturel et de gazole, carburant B100 	Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu selon un régime réel d'imposition	Voir les conditions en fonction des véhicules : lien ci-dessous.	Bonus écologique Poids Lourds
	Plus d'infos et montants : https://les-aides.fr/aide/QScv3w/ddfip/deduction-exceptionnelle-vehicules-lourds-utilisant-des-energies-propres.html					
BONUS ECOLOGIQUE POIDS LOURDS	Déduction chez le concessionnaire ou remboursement	Etat	<ul style="list-style-type: none"> Véhicules neufs électrique ou hydrogènes ou combinant les deux, de catégorie M2, M3, N2 ou N3 	Toute personne morale justifiant d'un établissement en France	<ul style="list-style-type: none"> Véhicule neuf Commandé avant le 31/12/2022 et facturé jusqu'au 30/06/2023 	Suramortissement fiscal
	Plus d'infos et montants : https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/accueilVehiculesLourd.html					



Votre contact à la CMA

Justine GARCIA
04 67 72 72 04
j.garcia@cma-herault.fr

